

Département technique - Service autorisations  
Service.autorisations@steinfort.lu  
B.p. 42 L - 8401 Steinfort  
Tél. : (+352) 39 93 13 240

# AVIS AU PUBLIC

***N.B. : L'avis au public n'est pas une autorisation de construire.***

Conformément à l'article 5 du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, il est porté à la connaissance du public que l'administration communale a été saisie d'une demande d'autorisation pour:

## **la démolition de la maison unifamiliale**

sur les fonds sis 44, Route d' Arlon à L-8410 Steinfort et inscrits au cadastre sous le numéro(s) 1104/4442 de la section A de Steinfort, Commune de Steinfort.

Toutes les personnes, dont les droits et intérêts peuvent être lésés par la décision à intervenir dans le cadre de la présente demande d'autorisation, peuvent consulter les plans afférents, pour autant qu'ils portent sur l'implantation de la construction, ses parties extérieures et son affectation, à la maison communale aux heures d'ouverture au public ou sur rendez-vous.

Elles sont invitées à adresser, le cas échéant, leurs remarques par écrit au service autorisations endéans un délai de 30 jours à partir de la date d'affichage de la présente.

Affiché le 3 février 2023

Département technique - Service autorisations

